

CONDITIONS PRÉALABLES – INDICATIONS IMPORTANTES POUR LA POSE D'UN SOL TER HÜRNE

Veillez également prendre en compte les Informations supplémentaires pour le collage des produits, que vous trouverez dans une instruction séparée.

Sommaire

1. Possibilités de pose

2. Conditions préalables générales concernant le support

- 2.1 Types de support
- 2.2 Etat de la chape
- 2.3 Contrôle de l'humidité, méthode CM
- 2.4 Revêtement d'imperméabilisation
- 2.5 Dalle de plancher
- 2.6 Collage en plein pour certains sols particuliers
- 2.7 Conditions atmosphériques ambiantes lors de la pose
- 2.8 Séchage du matériau

3. Conditions supplémentaires pour la pose sur sol chauffant

- 3.1 Aptitude
- 3.2 Collage en plein
- 3.3 Temps de séchage de la chape
- 3.4 Protocole de chauffage
- 3.5 Contrôle d'humidité, méthode CM
- 3.6 Chauffer et refroidir
- 3.7 Conditions atmosphériques lors de la pose
- 3.8 Température maximale de la surface
- 3.9 Séchage du matériau
- 3.10 Système de chauffage

1. Possibilité de pose

Les types de produits suivants de ter Hürne sont généralement aptes pour différentes possibilités de pose. Afin d'être apte à la pose, le sol en question doit toujours répondre aux exigences suivantes :

Type	Pose flottante	La Colle en plein	Visser, clouer
Parquet	Chape, chape anhydrite, carrelage, PVC, linoléum, panneaux en bois/agglomérés	Chape, Chape anhydrite, carrelage, panneaux en bois/agglomérés	pas apte
Avatara – MultiSense-Floor®	Chape, chape anhydrite, carrelage, PVC, linoléum, panneaux en bois/agglomérés	pas apte	pas apte
Sol design vinyle clipsable PRO (2,5 mm Vinyle pleine masse)*	pas apte	oui*	pas apte
Sol design vinyle clipsable COMPACT (5 mm Vinyle pleine masse)	Chape, chape anhydrite, carrelage, PVC, linoléum, panneaux en bois/agglomérés	Chape, chape anhydrite, carrelage, panneaux en bois/agglomérés	pas apte
Sol design vinyle clipsable COMFORT (Sur HDF)	Chape, chape anhydrite, carrelage, PVC, linoléum, panneaux en bois/agglomérés	pas apte	pas apte
Sols stratifiés	Chape, chape anhydrite, carrelage, PVC, linoléum, panneaux en bois/agglomérés	pas apte	pas apte

* Veuillez prendre note du document séparé pour les sols design vinyle PRO que vous trouverez également sur www.terhuerne.de.

Des instructions de pose détaillées par rapport à l'installation de manière flottante sont incluses dans chaque emballage, Sol design vinyle clipsable, Avatara Floor et Parquet contiennent.

Les instructions concernant la colle en plein pour les parquets contrecollés peuvent être consultées comme toutes les autres instructions, sur le site Internet www.terhuerne.de.

Le respect de ces conditions est un élément essentiel des conditions de garantie ter Hürne.

2. Conditions préalables générales concernant le support

* Veuillez prendre note du document séparé pour les sols design vinyle PRO que vous trouverez également sur www.terhuerne.de.

2.1 Types support

De manière générale les sols stratifiés, vinyles, Avatara - MultiSense® et parquet contrecollés peuvent être posés sur chape, sur chape anhydrite, sur carrelage et sur PVC ou linoléum (tableau). Il n'est pas admissible de poser ces produits sur moquette, tapis ou tout autre revêtement textile.

2.2 Etat de la chape

Le support doit être stable, plat, sec et propre. Il ne doit présenter aucune fissure. Les différences de niveau ne doivent pas dépasser 2mm de profondeur sur 1m de longueur. La chape doit être spécialement préparée pour la pose, conformément aux normes DIN 18365 et DIN 18365. Pour le nivelage de la chape nous vous conseillons d'utiliser le produit primaire et l'enduit de ragréage appropriés.

2.3 Contrôle d'humidité, méthode CM

Sur tous les sols de type minéral (chape en ciment, chape sulfate de calcium, béton, carrelage en pierre, etc.), en général, le poseur doit procéder à une mesure du taux d'humidité (CM-Messung) et en établir un protocole. L'aptitude à la pose du sous-sol minéral est une condition préalable pour une pose appropriée.

Les taux maximum d'humidité résiduelle suivants doivent être respectés (sans système de chauffage au sol à eau chaude):

Chape en ciment: $CT < 2,0\% \text{ CM}$

Chape chauffante sulfate de calcium: $CA < 0,5\% \text{ CM}$

2.4 Revêtement d'imperméabilisation

L'emploi d'un revêtement d'imperméabilisation (feuille de PE) d'une épaisseur minimale de 0,2 mm est indispensable sur un support minérale.

En ce qui concerne les sols non-minéraux, comme le bois (agglomérés, vieux planchers en bois, etc.), une feuille de PE ne doit pas être installée. Nous conseillons toujours l'emploi d'un revêtement approprié pour l'isolation des bruits d'impact.

Veuillez faire usage des accessoires de l'assortiment de ter Hürne.

2.5 Dalle de plancher

Pour des pièces ne disposant pas d'une cave en dessous, il faut prévoir sur place la protection de la dalle de plancher contre l'humidité provenant du sol, conformément à la norme DIN 18195.

2.6 Collage en plein pour certains sols particuliers

Les parquets et le vinyle (Vinyle 100%) peuvent être collés en plein. Les parquets stratifiés, le vinyle (sur HDF) et l'Avatara Floor ne sont pas aptes pour un encollage total.

Lors d'une pose sur carrelage, la surface doit être bien poncée, plate et propre (s. 2.1). Pour cela les carreaux doivent être solidement placés sur le lit de mortier. Nous conseillons ici d'effectuer un test d'adhésion.

En prenant certaines mesures il est également possible de coller en plein sur les vieux plancher en bois, les agglomérés et les faux planchers. Le niveau de construction doit être préparé et par la suite être sec, de niveau, solide et présenter une capacité de charge suffisante.

Les supports agglomérés doivent être fixés durablement et solidement au support, ou visés sur les poutrelles, le raccord rainure et languette doit être collé, et ils doivent être posés avec une distance suffisante par rapport au mur et à tous les éléments de construction. Les vieux planchers doivent être solidement fixés au support, pour éviter entre autres, les bruits de grincement.

Si nécessaire, les lames déformées doivent être poncées pour être planes.

Le collage des lames doit se faire perpendiculairement au parquet ancien. A cause des circonstances individuelles variables, et en cas de doute, nous vous conseillons de contacter le commerçant spécialisé ou le fabricant.



2.7 Conditions atmosphériques ambiantes lors de la pose

La pose des lames doit être effectuée dans les conditions suivantes (hors chauffage de sol) :

- Température ambiante minimale de : 18°C
- Température du sol minimale : 15°C
- Hygrométrie relative maximale 75%; maximum 65% pour la colle en plein, (selon fiche technique du TKB - Commission Technique pour adhésifs utilisés dans la construction).

2.8 Séchage des matériaux

Dû au fait que le bois est un produit naturel et à l'influence des conditions atmosphériques lors des périodes chaudes, il ne peut pas être exclu qu'il se produise des rainures ou des fissures ainsi que le séchage du matériau.

3. Conditions supplémentaires pour les chauffages au sol conformément à l'EN 1264-2 en vigueur

3.1 Aptitude

Les gammes de produits ter Hürne sols stratifiés, sol design vinyle clipsable (vinyle plein et sur support HDF), Avatara – MultiSense-Floor® et parquet contrecollé conviennent parfaitement à une utilisation économique avec des systèmes de chauffage au sol à eau chaude, sur chape de ciment ou de sulfate de calcium. Les chauffages électriques avec système de réchauffement sensible et unité de réglage de la température sont également adaptés. On atteint un niveau uniforme d'absorption et d'émission de chaleur grâce à une résistance favorable au passage de la chaleur. Le montage sur un support, dans lequel un chauffage au sol n'est présent que dans certaines zones, n'est pas admissible. Pour les systèmes de chauffage avec refroidissement, ce dernier doit être équipé d'une commande automatique pour le réglage du point de rosée afin d'éviter la condensation.

3.2 Collage en plein

Grâce à la faible résistance au passage de la chaleur et en comparaison avec la pose flottante, la pose collée en plein du parquet contrecollé est particulièrement adapté à l'utilisation sur les systèmes de chauffage au sol à eau chaude et aux chauffages de surface électriques mentionnés ci-dessus. Les charges statiques et dynamiques sont à détails près amorties par l'adhésif élastique. On obtient également une nette

diminution des bruits de pas. Pour le collage en plein nous vous renvoyons aux conditions de traitement selon le cahier de charges des travaux du bâtiment (VOB), partie C « Pose des parquets » de la norme DIN 18356, ainsi qu'à nos instructions de pose.

Nous recommandons l'utilisation exclusive des colles de la marque SikaBond, qui sont parfaitement adaptées aux produits ter Hürne.

3.3 Temps de séchage de la chape

Une chape qui vient d'être coulée doit durcir, en fonction du type de chape, avant la mise en marche du chauffage.

Il faut que les chapes de ciment sèchent au moins pendant 21 jours, 7 jours pour chapes en sulfate de calcium, avant la mise en service du système de chauffage par le chauffagiste. Le contrôle de l'étanchéité du système de chauffage doit être ici irréprochable et effectué conformément à la norme DIN 4725-4.

3.4 Protocole de chauffage

Il est indispensable d'établir un protocole du système de chauffage et de le communiquer au poseur. Ce protocole n'est qu'une information par rapport au fonctionnement du chauffage et seul n'est pas une indication que support est prêt à la pose.

Vous trouverez plus d'indications, mis à disposition par l'association « Parkett und Fußbodentechnik » (Technique de Parquet et de Sol) sur www.zv-parkett.de.

3.5 Contrôle d'humidité, méthode CM

De même que pour les remarques du point 2.3, les taux d'humidité résiduelle suivants doivent être respectés pour un sol avec un chauffage à base d'eau chaude :

Chape en ciment: CT < 1,8% CM

Chape chauffante sulfate de calcium: CA < 0,3% CM

3.6 Chauffer et refroidir

Lors de la première mise en marche du chauffage après la pose, ainsi que lors de toutes les périodes de chauffe, il est nécessaire d'augmenter la température d'entrée de 10°C par jour, jusqu'à ce que l'on obtienne des performances de chauffage maximales. De même, pour le refroidissement, il est nécessaire d'observer une progression par paliers de 10°C par jour.

Veillez à ce que vous fassiez chauffer la chape avant de préparer le sol et faites de même lors des travaux de rénovation de constructions anciennes. Ceci est également valable pendant les mois d'été.

3.7 Conditions atmosphériques ambiantes lors de la pose

Veillez poser les lames dans les conditions suivantes:

- Température d'au moins 18°C
- Température du sol avec chauffage de sol: 18°C - 22°C
- Hygrométrie relative maximale: 75%; maximum 65% (conformément aux instructions de la TKB - voir 2.7)

Note:

Nos remarques verbales et par écrit par rapport à l'application, comme vous les trouverez dans l'instruction de pose sont faites suite à nos expériences et nos connaissances, mais sont malgré tout sans engagement. Comme il y a différentes possibilités d'application il est impossible de présenter tous les détails. Ter Hürne ne peut donc assumer aucune responsabilité.

Ces remarques peuvent, à tout moment et sans annonce, être adaptées au progrès technique.

3.8 Température de surface maximale

Ne pas dépasser la température maximale de surface de 27°C (80,6°Fahrenheit) ni pendant la pose, ni pendant le fonctionnement continu. Pour le parquet contrecollé, on applique une température maximale de surface de 29°C (84,2°Fahrenheit). Veuillez prendre en compte qu'une accumulation de chaleur peut se produire sur les surfaces couvertes (par ex. moquette).

3.9 Séchage du matériau

Les gonflements et les rétractions naturels du bois qui sont amplifiés en combinaison avec un chauffage au sol, et outre les déformations, la formation possible de joints et de fissures, sont des comportements caractéristiques (voir également 2.8) et ne constituent pas un motif de réclamation.

3.10 Système de chauffage

Aucun autre système que les systèmes de chauffage décrits au point 3.1 ne doit être recommandé pour les sols ter Hürne. Respecter les indications du fabricant du système.

ter Hürne GmbH & Co. KG
Ramsdorfer Straße 5 · 46354 Südlohn · Germany
Phone +49 2862 701-329 · Fax +49 2862 701-121
export@terhuerne.de



www.terhuerne.de/fr/start